

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA

MOSTAGANEM



N°

03

DATE

14.11.2024

Pour le Bien du Football
Il faut toujours

- ✓ Jouer pour gagner
- ✓ Jouer avec sportivité
- ✓ Observer les lois du jeu
- ✓ Respecter les adversaires, les arbitres les coéquipiers et les spectateurs
- ✓ Accepter la défaite avec dignité
- ✓ Promouvoir les intérêts du football
- ✓ Rejeter la corruption, la drogue, le racisme, la violence et autres menaces pour notre sport
- ✓ Aider les autres à résister aux tentatives de corruption
- ✓ Dénoncer les personnes qui essaient de porter préjudice à notre sport
- ✓ Honorer les personnes qui défendent la réputation du football

TÉL ET FAX : 045.41.31.41

Email : lfwmosta@gmail.com

Site Internet : www.lfwmosta.com

COMMISSION DE DISCIPLINE

PROCES-VERBAL DE LA REUNION N° 02 SEANCE DU: 10.11.2024/

- PRESIDENCE DE MONSIEUR :.....**BOUSHABA AHMED**
- SECRETAIRE :.....**HAMCHERIF ABED**

ORDRE DU JOUR

1. Courrier
2. Audience
3. Traitement des affaires.

AMENDES

ARTICLE : 132/

(Seniors et Jeunes)

- Les amendes infligées à un club doivent être réglées dans les trois délais fixes (31.decembre, 15.Fevrier, 15 mai) de chaque saison.
- Passé le délai et après une mise en demeure pour paiement sous huitaine, la ligue défalquera un (01) point à l'équipe senior du club fautif.
- Si le club n'a pas apuré le paiement de ses amendes avant le début du championnat, son engagement pour la saison sportive suivante demeure lié au règlement de ses dettes envers la ou les ligues concernées.

ARTICLE: 134/

PERIODE DE RECHERCHES

- Les periodes de recherches sur la suspension antérieure d'un joueur sont limitées à la saison en cours et la saison précédente à l'exception des sanctions à temps qui sont limitées aux deux (02) saisons precedant la saison en cours.
- A la fin de chaque saison sportive,la ligue est tenue à titre declarative de publier dans le bulletin officiel et sur le site internet la liste des membres (joueurs,dirigeants,clubs et stades) suspendus et le reliquat restant à purger.La liste des suspendus est communiquée à la FAF et à toutes les ligues.

ARTICLE: 140/

RESPONSABILITE DU DECOMPTE DES SANCTIONS

Le décompte des sanctions,avertissement ou autres relèves de la seule responsabilité des clubs.

I.REGLEMENTS ET QUALIFICATIONS

ANNULATION AFFAIRE N°01 PARTIE NON JOUEE

RENCONTRE FCBA / ELSBA du : 26.10.2024 catégorie : U15 reportée à une date ultérieure.

CATEGORIES JEUNES WILAYA

Affaire n°20/

RENCONTRE / ASAM / WRBMESRA DU: 30.10.2024 CATEGORIE: U19/UI7/UI5/

Parties non jouées

- Vu les feuilles de matchs,
- Vu le rapport de l'arbitre

Attendu : que le directeur de jeu signale dans les feuilles de match et confirme dans son rapport le non déroulement de la rencontre opposant (ASAM/WRBMESRA) catégorie U19/UI7/UI5 du 30.10.2024 au stades des 5 Martyrs Mostaganem suite au motif suivant : Absence de l'équipe du WRBMESRA U19/UI7/UI5 sur le terrain, et cela malgré le laps de temps réglementaire accordé :

Par ces motifs la Commission de Discipline decide :

Matches perdus par pénalité à l'équipe : WRBMESRA catégorie : U19/UI7/UI5 tout en attribuant le gain du match à l'équipe ASAM Mostaganem catégorie : U19/UI7/UI5 par un score de trois (03) buts à Zéro (00). Et transmet le dossier à la Commission compétente .Circulaire n°004 DU :15.11.2023 FAF.

Affaire n°21/

RENCONTRE / IROH / CRK DU : 02.11.2024 CATEGORIE: U19/UI7/UI5/

Parties non jouées

- Vu les feuilles de matchs,
- Vu le rapport de l'arbitre

Attendu : que le directeur de jeu signale dans les feuilles de match et confirme dans son rapport le non déroulement de la rencontre opposant (IROH/CRK) catégorie U19/UI7/UI5 du 02.11.2024 au stade SAYADA suite au motif suivant : Absence de l'équipe du IROH OULED HAMOU U19/UI7/UI5 sur le terrain, et cela malgré le laps de temps réglementaire accordé :

Par ces motifs la Commission de Discipline decide :

Matches perdus par pénalité à l'équipe : IROH OULED HAMOU catégorie : U19/UI7/UI5 tout en attribuant le gain du match à l'équipe CRK KRECHICHE catégorie : U19/UI7/UI5 par un score de trois (03) buts à Zéro (00). Et transmet le dossier à la Commission compétente .Circulaire n°004 DU :15.11.2023 FAF.

Affaire n°22/

RENCONTRE / CRBOB / FCBA DU: 02.11.2024 CATEGORIE: U19/UI7/UI5/

Parties non jouées

- Vu les feuilles de matchs,
- Vu le rapport de l'arbitre

Attendu : que le directeur de jeu signale dans les feuilles de matchs et confirme dans son rapport le non déroulement de la rencontre opposant (CRBOB / FCBA) catégories U19/UI7/UI5 du 30.10.2024 au stade de OULED BOUGHALEM suite au motif suivant : Absence de l'équipe FCBA ACHAACHA toutes catégories U19/UI7/UI5 sur le terrain, et cela malgré le laps de temps réglementaire accordé :

Par ces motifs la Commission de Discipline decide:

Matches perdus par pénalité à l'équipe: FCBA ACHAACHA catégorie: U19/UI7/UI5 tout en attribuant le gain du match à l'équipe CRBOB OULED BOUGHALEM catégorie: U19/UI7/UI5 par un score de trois (03) buts à Zéro (00). Et transmet le dossier à la Commission compétente .Circulaire n°004 DU: 15.11.2023 FAF.

Affaire n°23/

RENCONTRE / ELSBA / IRBSL DU: 02.11.2024 CATEGORIE: U19/

Parties non jouée

- **Vu la feuille de match,**
- **Vu le rapport de l'arbitre**

Attendu : que le directeur de jeu signale dans la feuille de match et confirme dans son rapport le non déroulement de la rencontre opposant (ELSBA / IRBSL) catégorie (U19) du 02.11.2024 au stade de ACHAACHA suite au motif suivant : l'Absence de la surête et le medecin sur le terrain , et cela malgré le laps de temps réglementaire accordé :

Par ces motifs la Commission de Discipline decide:

Match perdu par pénalité à l'équipe: ELSBA ACHAACHA catégorie: U19 tout en attribuant le gain du match à l'équipe: IRBSL SIDI LAKHDAR catégorie: U19 par un score de trois (03) buts à Zéro (00). Et transmet le dossier à la Commission comptétente .Circulaire n°004 DU: 15.11.2023 FAF.

.....
Affaire n°24/

RENCONTRE / ELSBA / IRBSL DU: 02.11.2024 CATEGORIE: U17/

Parties non jouée

- **Vu la feuille de match,**
- **Vu le rapport de l'arbitre**

Attendu : que le directeur de jeu signale dans la feuille de match et confirme dans son rapport le non déroulement de la rencontre opposant (ELSBA / IRBSL) catégorie (U17) du 02.11.2024 au stade de ACHAACHA suite au motif suivant : Absence de l'équipe : ELSBA ACHAACHA catégorie U17 sur le terrain, et cela malgré le laps de temps réglementaire accordé :

Par ces motifs la Commission de Discipline decide:

Match perdu par pénalité à l'équipe: ELSBA ACHAACHA catégorie: U17 tout en attribuant le gain du match à l'équipe: IRBSL SIDI LAKHCAR catégorie: U17 par un score de trois (03) buts à Zéro (00). Et transmet le dossier à la Commission comptétente .Circulaire n°004 DU: 15.11.2023 FAF.

.....
Affaire n°25/

RENCONTRE : ELSBA / IRBSL DU : 02.11.2024 CATEGORIE U15/

- **Vu la feuille de match,**
- **Vu le rapport de l'arbitre**

Partie non jouée

Suite à l'absence des deux ransm (ELSBA et IRBSL (U15) sur le terrain lors de la rencontre du : 02.11.2024 au stade de ACHAACHA

Par ces motifs la commission de discipline decide :

Matches perdus par pénalité aux deux ransm (ELSBA ET IRBSL) catégorie (U15) et transmet le dossier à la commission compétente.

.....
Affaire n°26/

RENCONTRE / NARE / GRBS DU: 02.11.2024 CATEGORIE: U15/

Partie non jouée

- **Vu la feuille de match,**
- **Vu le rapport de l'arbitre**

Attendu : que le directeur de jeu signale dans la feuille de match et confirme dans son rapport le non déroulement de la rencontre opposant (NARE/GRBS) catégorie (U15) du 02.11.2024 au stade de MANSOURAH suite au motif suivant : l'Absence de l'équipe NARE ENARO catégorie (U15) , et cela malgré le laps de temps réglementaire accordé :

Par ces motifs la Commission de Discipline decide:

Match perdu par pénalité à l'équipe: NARE ENARO catégorie: U15 tout en attribuant le gain du match à l'équipe: GRBS SQUAFLIA catégorie: U15 par un score de trois (03) buts à Zéro (00). Et transmet le dossier à la Commission comptétente .Circulaire n°004 DU: 15.11.2023 FAF.

Affaire n°27 /

RENCONTRE / URBS / HCS DU: 02.11.2024 CATEGORIE: U19/U17/U15/

Parties non jouées

- **Vu les feuilles de matchs,**
- **Vu le rapport de l'arbitre**

Attendu : que le directeur de jeu signale dans les feuilles de matchs et confirme dans son rapport le non déroulement de la rencontre opposant (URBS / HCS) transmet s U19/U17/U15 du 02.11.2024 au stade de SAYADA suite au motif suivant : Absence de l'équipe HCS STIDIA toutes transmet s U19/U17/U15 sur le terrain, et cela malgré le laps de temps réglementaire accordé :

Par ces motifs la Commission de Discipline decide:

Matchs perdus par pénalité à l'équipe: HCS STIDIA catégorie: U19/U17/U15 tout en attribuant le gain du match à l'équipe URBS SAYADA catégorie: U19/U17/U15 par un score de trois (03) buts à Zéro (00). Et transmet le dossier à la Commission compétente .Circulaire n°004 DU: 15.11.2023 FAF.

.....
Affaire n° 28 /

RENCONTRE / IRBSAF-SAF / D.M. DU: 02.11.2024 CATEGORIE: U19/U17/U15/

Parties non jouées

- **Vu les feuilles de matchs,**
- **Vu le rapport de l'arbitre**

Attendu : que le directeur de jeu signale dans les feuilles de matchs et confirme dans son rapport le non déroulement de la rencontre opposant (IRBSAF-SAF/D.M.) transmet s U19/U17/U15 du 02.11.2024 au stade de QUED EL KHEIR suite au motif suivant : Absence de l'équipe IRBSAF-SAF toutes transmet s U19/U17/U15 sur le terrain, et cela malgré le laps de temps réglementaire accordé :

Par ces motifs la Commission de Discipline decide:

Matchs perdus par pénalité à l'équipe: IRBSAF-SAF catégorie: U19/U17/U15 tout en attribuant le gain du match à l'équipe D.M. MOSTAGANEM catégorie: U19/U17/U15 par un score de trois (03) buts à Zéro (00). Et transmet le dossier à la Commission compétente .Circulaire n°004 DU: 15.11.2023 FAF.

.....
Affaire n°29 /

RENCONTRE / IRBSIRAT / W.M.. DU: 02.11.2024 CATEGORIE: U19/U17/U15/

PARTIES NON JOUEES

Suite à l'absence de l'équipe IRBSIRAT categories : U19/U17/U15 au stade de SIRAT pour le motif suivant la non confirmation du club concerné sur la plate forme de FAF connect des dossiers des licences non transmi des categories jeunes (U19/U17/U15) .

Par ces motifs la commission de discipline decide:

Matchs perdus par pénalité aux équipes IRBSIRAT catégorie U19/U17/U15 tout en attribuant le gain du match aux transm : WM MOSTAGANEM categories U19/U17/U15 par le score de trois buts à zero (00) et transmet le dossier à la commission compétente.

.....
Affaire n° 30 /

RENCONTRE / FCBA / UGSA DU: 08.11.2024 CATEGORIES: U19/U17/U15/

Parties non jouées

- **Vu les feuilles de matchs,**
- **Vu le rapport de l'arbitre**

Attendu : que le directeur de jeu signale dans les feuilles de matchs et confirme dans son rapport le non déroulement de la rencontre opposant (FCBA / UGSA.) transmet s U19/U17/U15 du 08.11.2024 au stade de ACHAACHA suite au motif suivant : Absence de l'équipe FCBA ACHAACHA toutes transmet s U19/U17/U15 sur le terrain, et cela malgré le laps de temps réglementaire accordé :

Par ces motifs la Commission de Discipline decide:

Matchs perdus par pénalité à l'équipe: FCBA ACHAACHA catégorie: U19/U17/U15 tout en attribuant le gain du match à l'équipe : UGSA SIDI ALI catégorie: U19/U17/U15 par un score de trois (03) buts à Zéro (00). Et transmet le dossier à la Commission compétente . Circulaire n°004 DU: 15.11.2023 FAF.

Affaire n° 31 /

RENCONTRE / WRBMESRA / WRBMAZAGRAN DU: 08.11.2024 CATEGORIES: U19/UI7/UI5/

Parties non jouées

Attendu : suite à l'absence de l'équipe WRBMESRA transmits U19/UI7/UI5 du 08.11.2024 au stade de MESRA suite au motif suivant : la non confirmation du club concerné sur la plate forme FAF CONNECT des dossiers de licences non transmits toutes transmits U19/UI7/UI5 :

Par ces motifs la Commission de Discipline decide:

Matches perdus par pénalité à l'équipe: WRBM MESRA catégorie: U19/UI7/UI5 tout en attribuant le gain du match à l'équipe : WRBM MAZAGRAN catégorie: U19/UI7/UI5 par un score de trois (03) buts à Zéro (00). Et transmet le dossier à la Commission compétente . Circulaire n°004 DU: 15.11.2023 FAF.

.....
Affaire n° 32 /

RENCONTRE / CPSB / NARE DU : 08.11.2024 CATEGORIE: U15/

Partie non jouée

- Vu la feuille de match,
- Vu le rapport de l'arbitre

Attendu : que le directeur de jeu signale dans la feuille de match et confirme dans son rapport le non déroulement de la rencontre opposant (CPSB / NARE) catégorie (U15) du 08.11.2024 au stade de BELHADRI suite au motif suivant : de l'effectif réduit de l'équipe NARE ENARO catégorie (U15) sur le terrain , et cela malgré le laps de temps réglementaire accordé :

Par ces motifs la Commission de Discipline decide:

Match perdu par pénalité à l'équipe: NARE ENARO catégorie: U15 tout en attribuant le gain du match à l'équipe: CPSB BELHADRI catégorie: U15 par un score de trois (03) buts à Zéro (00). Et transmet le dossier à la Commission compétente . Circulaire n°004 DU: 15.11.2023 FAF.

.....
Affaire n° 33 /

RENCONTRE / IRBSAF-SAF / IROH DU: 09.11.2024 CATEGORIES: U19/UI7/UI5/

Parties non jouées

Attendu : suite à l'absence de l'équipe IRBSAF-SAF et l'équipe IROH transmits U19/UI7/UI5 du 08.11.2024 au stade de OUED EL KHEIR suite au motif suivant : la non confirmation des deux clubs concernés sur la plate forme FAF CONNECT des dossiers de licences non transmits toutes transmits U19/UI7/UI5 :

Par ces motifs la Commission de Discipline decide:

Matches perdus par pénalité à l'équipe: IRBSAF-SAF et l'équipe IROH OULED HAMOU catégorie: U19/UI7/UI5.. Et transmet le dossier à la Commission compétente . Circulaire n°004 DU: 15.11.2023 FAF.

.....
Affaire n° 34 /

RENCONTRE / JSOB / ELSBA DU: 09.11.2024 CATEGORIES: U19/UI7/UI5/

Parties non jouées

- Vu les feuilles de matchs,
- Vu le rapport de l'arbitre

Attendu : que le directeur de jeu signale dans les feuilles de matchs et confirme dans son rapport le non déroulement de la rencontre opposant (JSOB OULED BOUZIANE / ELSBA ACHAACHA.) transmits U19/UI7/UI5 du 08.11.2024 au stade de SIDI LAKHDAR suite au motif suivant : Absence de l'équipe : ELSBA ACHAACHA toutes transmits U19/UI7/UI5 sur le terrain, et cela malgré le laps de temps réglementaire accordé :

Par ces motifs la Commission de Discipline decide:

Matches perdus par pénalité à l'équipe: ELSBA ACHAACHA catégorie: U19/UI7/UI5 tout en attribuant le gain du match à l'équipe : JSOB OULED BOUZIANE catégorie: U19/UI7/UI5 par un score de trois (03) buts à Zéro (00). Et transmet le dossier à la Commission compétente . Circulaire n°004 DU: 15.11.2023 FAF.

Affaire n° 35 /

RENCONTRE / HCS / NRBAN DU: 09.11.2024 CATEGORIES: U19/U17/U15/

Parties non jouées

- **Vu les feuilles de matchs,**
- **Vu le rapport de l'arbitre**

Attendu : que le directeur de jeu signale dans les feuilles de matchs et confirme dans son rapport le non déroulement de la rencontre opposant (HCS / NRBAN.) catégories U19/U17/U15 du 09.11.2024 au stade de STIDIA suite au motif suivant : Absence de l'équipe : NRBAN AIN NOUISSY toutes catégories U19/U17/U15 sur le terrain, et cela malgré le laps de temps réglementaire accordé :

Par ces motifs la Commission de Discipline decide:

Matchs perdus par pénalité à l'équipe: NRBAN AIN NOUISSY catégorie: U19/U17/U15 tout en attribuant le gain du match à l'équipe : HCS STIDA catégorie: U19/U17/U15 par un score de trois (03) buts à Zéro (00). Et transmet le dossier à la Commission compétente .
Circulaire n°004 DU: 15.11.2023 FAF.

DIVISION PRE-HONNEUR SENIOR

DU: 08.11.2024

AFFAIRE N°36/

RENCONTRE : IRBSAF-SAF / WRBMESRA SENIOR DU : 08.11.2024/

Partie non jouée

Attendu / que suite à la non confirmation sur la plate forme FAF-Connect des dossiers de licences non déposés par le club l'IRBSAF-SAF catégorie senior , alors que le club cite s'est déclaré forfait délibérément lors de la rencontre : IRBSAF-SAF/WRBMESRA du : 08.11.2024 au stade de OUED EL KHEIR.

Par ces motifs la commission de discipline decide :

Match perdu par pénalité à l'équipe: IRBSAF-SAF catégorie: SENIOR tout en attribuant le gain du match à l'équipe : WRBMESRA catégorie: SENIOR par un score de trois (03) buts à Zéro (00).

Défalcation de Six (06) points à l'équipe IRBSAF-SAF et une amende de : (20.000 DA) VINGT MILLE DINARS après la deuxième infraction Et transmet le dossier à la Commission compétente . art 61 Alinéa.I. RCFA/FAF 2024.

AFFAIRE N°37/

RENCONTRE : CSHM / ELSBA SENIOR DU : 08.11.2024/

Partie non jouée

Vu la feuille de match,

Vu les pièces versées au dossier,

Attendu / que le directeur de jeu signale et confirme dans la feuille de match le non déroulement de la rencontre opposant CSHM/ELSBA senior du : 08.11.2024 au stade du 05 MARTYRS MOSTAGANEM suite à l'absence de l'équipe ELSBA ACHAACHA sur le terrain, et cela malgré le laps de temps réglementaire accordée.

Par ces motifs la commission de discipline decide :

Match perdu à l'équipe ELSBA ACHAACHA tout en attribuant le gain de match à l'équipe CSHM MOSTAGANEM par le score de trois (03) buts à zero(00).

Défalcation de trois points à l'équipe ELSBA ACHAACHA .

Amende de (10.000DA) Dix mille dinars infligé au club : ELSBA ACHAACHA et transmet le dossier à la commission compétente art 61 alinéa.I. RCFA:FAF 2024.

II.DISCIPLINE

1- COURRIER :

2-AUDIENCES : - CLUBS : CSHM –GRBS

-ARBITRE ASSISTANT : TAKERLI ANIS

3-TRAITEMENTS DES AFFAIRES

3.TRAITEMENTS DES AFFAIRES :

RECTIFICATIF SUR AFFAIRE N°10 RENCONTRE : NRBS/CSANS DU : 02.11.2024/

Il y a lieu de lire au sein de la case du club qui a enregistré les avertissements.

Il s agit du club NRBS SIRAT au lieu du club ARBK KHEIR EDDINE

Le reste sans changement

ADDITIF SUR AFFAIRE N°05

Il y a lieu de lire et dans la case des sanctions du joueur BOUZID YAHIA J 1548 DOS 26 du club :

GRBS SOUAFLIA qui a reçu la contestation décision d'ajouter l'avertissement reste comptabilisé

Le reste sans changement

DIVISION HONNEUR GROUPE.B. SENIOR

AFFAIRE N°14					
RENCONTRE : CSANS / ARBK SENIOR DU 08.11.2024					
NOM	PRENOM	N°LIC	DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
GOUAICH	MUSTAPHA	J0793	11	CSANS	JOUEUR AVERTI POUR CONTESTATION DE DECISION : AMENDE DE (5000 DA) CINQ MILLE DINARS ET L'AVERTISSEMENT RESTE COMPTABILISE.ART 101 RC/FAF 2024
BOUTAMINA	HABIB	J0610	21	CSANS	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
BELALA	NOUREDDINE	J1685	23	CSANS	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
LATIGUI	EL HACHEMI EL AMINE	J1705	08	CSANS	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
SALAH	LAHCENE	J1797	02	CSANS	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
BENTAHAR	ALI	J0608	10	CSANS	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
BENYAHIA	BELKACEM	J0311	03	ARBK	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
BENSLIMANE	MOHAMED	J0547	10	ARBK	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
BENSLIMANE	OTHMANE	J0549	12	ARBK	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
HAOUACH	MALIK	J0441	05	ARBK	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT

AUTRES DECISIONS :

- **Entraîneur avertis :** CSANS SALAMANDRE LIC N°E0009 comportement anti sportifdernier avertissement avant sanction.
- **Conduite incorrecte de l'équipe du CSANS SALAMANDRE :** une amende de (1000 DA) mille dinars infligé au club CSANS . ART 129 RCFA/FAF 2024

AFFAIRE N°15					
RENCONTRE : HRBM / NRBS SENIOR DU 08.11.2024					
NDM	PRENOM	N°LIC	DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
LAZREG	MOURAD	J1415	09	HRBM	JOUEUR EXPULSE POUR ECHANGE DE COUPS AVEC L'ADVERSAIRE TROIS (03) MATCHS DE SUSPENSION FERME UNE AMENDE DE (2500DA) DEUX MILLE CINQ CENT DINARS INFLIGE AU CLUB HRBM MANSOURAH. ART 111 Alinea.a. RCFA/FAF 2024
BOUICH	HASSIB	J0765	24	NRBS	JOUEUR EXPULSE POUR ECHANGE DE COUPS AVEC L'ADVERSAIRE TROIS (03) MATCHS DE SUSPENSION FERME UNE AMENDE DE (2500DA) DEUX MILLE CINQ CENT DINARS INFLIGE AU CLUB NRBS SIRAT. ART 111 Alinea.a. RCFA/FAF 2024
BENALI	ABDELKADER	J1751	05	HRBM	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
BOUROUBEY	MEHDI	J1306	10	HRBM	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
MESSADI	MED ISLAM	J1106	27	NRBS	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
BENCHENNI	DJELLOUL	J0536	06	NRBS	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
BEKKADOUR	BENATIA FOUAD	J1888	14	NRBS	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT

AFFAIRE N°16					
RENCONTRE : ASSO / HCS SENIOR DU : 08.11 .2024					
NDM	PRENOM	N°LIC	DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
BOUDIA	SALAHEDDIN	J1795	27	HCS	JOUEUR AVERTI POUR CONTESTATION DE DECISION : AMENDE DE (5000 DA) CINQ MILLE DINARS ET L'AVERTISSEMENT RESTE COMPTABILISE.ART 101 RC/FAF 2024
BENYOUCEF	BELKACEM	J0219	08	ASSO	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
MEKHATRIA	ABDENOUR	J1793	02	HCS	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
HAMANI	ABDELHAK	J1786	07	HCS	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT

AFFAIRE N°17					
RENCONTRE : IRBHM / CRK SENIOR DU : 09.11 .2024					
NDM	PRENOM	N°LIC	DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
BENSMAN	BENSABER	J1523	12	CRK	JOUEUR EXPULSE POUR CUMUL DE CARTON (CD + CAS) UN (01) MATCH DE SUSPENSION FERME AMENDE DE (5000DA)CINQ MILLE DINARS INFLIGE AU CLUB CRK,L'AVERTISSEMENT RESTE COMPTABILISE
BELKHODJA	OMAR	J1732	06	IRBHM	JOUEUR AVERTI POUR CONTESTATION DE DECISION : AMENDE DE (5000 DA) CINQ MILLE DINARS ET L'AVERTISSEMENT RESTE COMPTABILISE.ART 101 RC/FAF 2024

Autres décisions :

Comportement anti sportif par des propos verbaux de l'entraîneur du club CRK KRECHICHE

ABER HABIB CNI N°118875647 **DERNIER AVERTISSEMENT infligé au concerné avant sanction.**

DIVISION HONNEUR GROUPE.A. SENIOR

AFFAIRE N°18					
RENCONTRE : GRBS / WAB SENIOR DU : 08.11.2024					
NOM	PRENOM	N°LIC	DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
DJA DAOUADJI	HASSEN	J2113	15	WAB	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
BELGHAZI	ELAID	J0778	03	WAB	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
BELAROUCI	MEROUANE	J0707	/////	WAB	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT

AFFAIRE N°19					
RENCONTRE: IRBS / CROS SENIOR DU : 09.11..2024					
NOM	PRENOM	N°LIC	DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
BELMOKHTAR	MEROUANE	J0799	24	IRBS	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
MEDDEBEUR	ABDELKADER	J1657	03	CROS	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT

AFFAIRE N°20					
RENCONTRE: ESB / NARE SENIOR DU : 09.11 .2024					
NOM	PRENOM	N°LIC	DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
SAFI MOHAMED	EL AMINE	J1303	05	NARE	JOUEUR AVERTI POUR CONTESTATION DE DECISION : AMENDE DE (5000 DA) CINQ MILLE DINARS ET INFLIGE AU CLUB : NARE L'AVERTISSEMENT RESTE COMPTABILISE.ART 101 RC/FAF 2024
MEHIDI	DJAMEL	J1055	20	NARE	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT

AFFAIRE N°21					
RENCONTRE : CRBOB / IRBSL SENIOR DU : 09.11 .2024					
NOM	PRENOM	N°LIC	DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
MOUSSAOUI	HADJ MILOUD	J1912	05	IRBSL	JOUEUR AVERTI POUR CONTESTATION DE DECISION : AMENDE DE (5000 DA) CINQ MILLE DINARS L'AVERTISSEMENT RESTE COMPTABILISE.ART 101 RC/FAF 2024
BENTATA	CHAABANE	J1906	09	IRBSL	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
BENTATA	ABDELKARIM	J2005	17	IRBSL	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
SENHADJI	MOHAMED	J1867	21	IRBSL	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT

AFFAIRE N°22					
RENCONTRE: FCBA / UGSA SENIOR DU : 09.11 .2024					
NOM	PRENOM	N°LIC	DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
BAROUDI	MOHAMED	J0298	08	UGSA	JOUEUR EXPULSE POUR CUMUL DE CARTON (CAS+CAS) UN MATCH DE SUSPENSION FERME.ART 103 RCFA:FAF 2024
BENNAAMA	KHALED	J0533	21	UGSA	JOUEUR AVERTI POUR CONTESTATION DE DECISION : AMENDE DE (5000 DA) CINQ MILLE DINARS L'AVERTISSEMENT RESTE COMPTABILISE.ART 101 RC/FAF 2024
BELKHEIR	MED ABDELMADJID	J0303	22	UGSA	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
BENGUEDDA	KHEIR EDDINE	J0297	07	UGSA	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
BENHALIMA	BELKACEM	J1700	06	UGSA	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
BELGHAZI	MED RIDHA	J1734	23	FCBA	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
MERBAH	HAMZA	J0132	06	FCBA	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
LAMRAOUI	LAKHDAR	J0123	03	FCBA	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
AMRI	RACHID	J1731	13	FCBA	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT

DIVISION PRE-HONNEUR SENIOR

AFFAIRE N°23					
RENCONTRE : WRBMAZ / JSA SENIOR DU : 08.11.2024					
NOM	PRENOM	N°LIC	DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
KHELIL	MED HABIB	J1059	21	WRBMAZ	JOUEUR AVERTI POUR CONTESTATION DE DECISION : AMENDE DE (5000 DA) CINQ MILLE DINARS ET INFLIGE AU CLUB : WRBMAZAGRAN L'AVERTISSEMENT RESTE COMPTABILISE.ART 101 RC/FAF 2024
MOKDAD	MED AMINE	J1175	31	WRBMAZ	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
CHAMOUMA	OMAR	J0244	12	JSA	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT

AUTRES DECISIONS

DIRIGEANT AVERTIS POUR COMPORTEMENT ANTISPORTIF DE L'ENTRAINEUR DU CLUB : WRBMAZAGRAN AGGOUN ALI LIC N°E0011.....**CAS-AVERTISSEMENT**

AFFAIRE N°24					
RENCONTRE : CBS / ASAM SENIOR DU 08.11 .2024					
NOM	PRENOM	N°LIC	DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
KASSOUS	HADJ	J0007	17	CBS	JOUEUR AVERTI POUR CONTESTATION DE DECISION : AMENDE DE (5000 DA) CINQ MILLE DINARS ET INFLIGE AU CLUB CBS SOUR L'AVERTISSEMENT RESTE COMPTABILISE.ART 101 RC/FAF 2024
FILALI	MUSTAPHA	J0015	05	CBS	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
MADANI	IMAD EDDINE	J0065	30	CBS	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
BOUFATEH	FETHI	J1427	26	CBS	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
ADDA BENCHERIF	AHMED EL AMINE	J0542	07	ASAM	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT

Autres décisions :

Comportement anti sportif de l'entraîneur du club CBS SOUR LAHEB MOHAMED LIC N°E0001 **DERNIER AVERTISSEMENT infligé au concerné avant sanction.**

Conduite incorrecte de l'équipe : C.B.S. SOUR.....Une amende de (1000 DA) Mille Dinars.ART 129 RCFA/FAF 2024/

CATEGORIE JEUNES WILAYA

AFFAIRE N°25					
RENCONTRE : IRBSL / CRBOB (U19) DU : 08.11.2024					
NOM	PRENOM	N°LIC	DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
MESSALTI	ABDELKADER	J2176	02	IRBSL	JOUEUR EXPULSE POUR PROPOS GROSSIERS ET INJURES ENVERS LES OFFICIELS DE MATCH : DEUX (02)MATCHS DE SUSPENSION FERME ET UNE AMENDE DE : SEPT MILLE DINARS (7.000 DA) INFLIGE AU CLUB IRBSL SIDI LAKHDAR ART :100 RCFJ/FAF
BENSAAD	HAROUN	J0086	11	CRBOB	JOUEUR EXPULSE POUR PROPOS GROSSIERS ET INJURES ENVERS LES OFFICIELS DE MATCH : DEUX (02)MATCHS DE SUSPENSION FERME ET UNE AMENDE DE : SEPT MILLE DINARS (7.000 DA) INFLIGE AU CLUB CRBOB OULED BOUGHALEM ART :100 RCFJ/FAF

AFFAIRE N°26					
RENCONTRE : URBS / ASAM (U17) DU : 09.11.2024					
NOM	PRENOM	N°LIC	DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
DJELLOUL	ABDERAHMANE	J0627	04	URBS	JOUEUR AVERTI POUR JEU-DANGEREUX

AFFAIRE N°27					
RENCONTRE : URBS / ASAM (U15) DU 09.11 .2024					
NOM	PRENOM	N°LIC	DOSSARD	CLUB	SANCTIONS
NEFOUCI	ABDELKADER	J0698	05	URBS	JOUEUR AVERTI POUR CONTESTATION DE DECISION : AMENDE DE (1500 DA) MILLE CINQ CENT DINARS L'AVERTISSEMENT RESTE COMPTABILISE.ART 101 RC/FAF 2024
MENAD	ABDELILAH	J0334	02	URBS	JOUEUR AVERTI POUR JEU-DANGEREUX
BELKECIR	ANTAR	J1572	04	URBS	JOUEUR AVERTI POUR JEU-DANGEREUX

SÉANCE FUT LEVEE A 16H30

LE PRESIDENT
Mr.BOUSHABA AHMED

LE SECRETAIRE
Mr HAMCHERIF ABED

COMMISSION D'ORGANISATION SPORTIVE

PROCES-VERBAL DE LA REUNION N°02.SEANCE DU: 12.11.2024/

- PRESIDENCE DE MONSIEUR :.....**MESSAOUDENE TOUATI**
- SECRETAIRE :.....BELKAIIOUS HICHEM
- MEMBRE.....SADJI TOUTA

ORDRE DU JOUR

1.COURRIER : BO N°02 DE LA LFWMostaganem.....**Remerciements**

2.RÉSULTATS TECHNIQUES :

- DIVISION HONNEUR SENIORS GROUPE.A. ET GROUPE.B.
- DIVISION PRÉ-HONNEUR SENIORS.
- CATEGORIES JEUNES WILAYA GROUPE.A.B.C.ET D

3.CLASSEMENTS :

- DIVISION HONNEUR ET DIVISION PRE-HONNEUR.

4.PROGRAMMATION : DIVISION HONNEUR GROUPE.A ET B + DIVISION PRE-HONNEUR ET JEUNES CATEGORIES GROUPE : A.B.C. ET D

1.RÉSULTATS TECHNIQUES

DIVISION HONNEUR SENIORS (PHASE ALLER)

2éme JOURNEE DU VENDREDI: 08 ET SAMEDI : 09 .11.2024

GROUPE.A.

RENCONTRES	SCORES	OBSERVATIONS
GRBS / WAB	00/01	
IRBSIRAT / CROS	01/03	
ESB / NARE	05/01	
FCBA/UGSA	04/00	
CRBOB / IRBSL	00/02	

GROUPE.B.

RENCONTRES	SCORES	OBSERVATIONS
WM / NRBAN	05/00	
IRBHM / CRK	02/02	
ASSO / HCS	02/00	
CSANS / ARBK	01/01	
HRBM / NRBSIRAT	00/01	

DIVISION PRE-HONNEUR SENIORS (PHASE ALLER)

2éme JOURNEE DU VENDREDI : 08 .11.2024

RENCONTRES	SCORES	OBSERVATIONS
IROH / URBSAYADA	00/07	
IRBSAF-SAF / WRBMESRA	PNJ	
CRBTAZ / CPSB	00/02	
CSHM / ELSBA	PNJ	
CBS / ASAM	02/01	
WRBMAZ / JSA	02/02	

RÉSULTATS TECHNIQUES JEUNES CATEGORIES

3ème JOURNEE/

GROUPE.A.

DATE	RENCONTRE	U19	U17	U15
08.11.2024 ET 09.11.2024	JSOB / ELSBA	PNJ	PNJ	PNJ
	IRBSL / CRBOB	01/02	02/00	11/01
09.11.2024	FCBA / UGSA	03/01	00/1	PNJ
	WAB / CRBTAZ	01/02	04/01	01/04

3ème JOURNEE

GROUPE.C./

DATE	RENCONTRE	U19	U17	U15
08.11.2024 ET 09.11.2024	HCS / NRBAN	PNJ	PNJ	PNJ
	NRBS / IRBHM	01/00		02/02
09.11.2024	WRBMESRA/WRBMAZ	PNJ	PNJ	PNJ
	URBS / ASAM	00/02	00/03	05/01

3ème JOURNEE/

GROUPE.B./

DATE	RECONTRES	U19	U17	U15
08.11.2024 ET 09.11.2024	JSA / ARBK	01/08	01/01	01/03
	CPSB / NARE	01/00	03/00	PNJ
09.11.2024	GRBS / ESB	00/00	01/01	03/02
	HRBM / CBS	00/04	00/01	02/00

3ème JOURNEE

GROUPE.D./

DATE	RENCONTRE	U19	U17	U15
08.11.2024 ET 09.11.2024	OM / CSHM	03/05	05/05	02/01
	ASSO / IRBSIRAT	02/01	00/02	00/03
09.11.2024	CRK / CSANS	00/03	01/02	00/06
	IRBSAF-SAF / IROH	PNJ	PNJ	PNJ
<u>EXEMPT.....W.M.</u>				

3. CLASSEMENTS :

- **DIVISION HONNEUR SENIOR 2ème JOURNEE PHASE ALLER**
DU : VENDREDI : 08. ET SAMEDI : 09.11.2024

GROUPE.A.

N°	CLUBS	PTS	J	G	N	P	BP	BC	GA	OBSERVATION
01	IRBSL	06	02	02	00	00	03	00	+03	
02	ESB	04	02	01	01	00	06	02	+04	
03	GRBS	03	02	01	00	01	02	02	////	
04	FCBA	03	02	01	00	01	04	01	+03	
05	CROS	03	02	01	00	01	04	03	+01	
06	NARE	03	02	01	00	01	04	05	-01	
07	WAB	03	02	01	00	01	01	02	-01	
08	CRBOB	03	02	01	00	01	02	02	///	
09	UGSA	01	02	00	01	01	01	05	-04	
10	IRBSIRAT	00	02	00	00	02	01	06	-05	
CE CLASSEMENT EST ETABLI SOUS TOUTES RESERVES										

- **DIVISION HONNEUR SENIOR 2ème JOURNEE PHASE ALLER DU : SAMEDI: 09.11.2024/**

GROUPE.B.

N°	CLUBS	PTS	J	G	N	P	BP	BC	GA	OBSERVATION
01	WM	06	02	02	00	00	07	01	+06	
02	NRBSIRAT	06	02	02	00	00	03	01	+02	
03	ASSO	04	02	01	01	00	03	01	+02	
04	HRBM	03	02	01	00	00	03	01	+02	
05	HCS	03	02	01	00	01	03	02	+01	
06	ARBK	02	02	00	02	00	02	02	////	
07	CSANS	01	02	00	01	01	02	03	-01	
08	CRK	01	02	00	01	01	03	05	-02	
09	IRBHM	00	02	00	01	01	02	05	-03	-3PTS 1 MPPP RESTE : 02 PTS A DEDUIRE
10	NRBAN	00	02	00	00	02	00	08	-08	-3PTS 1MPPP
CE CLASSEMENT EST ETABLI SOUS TOUTES RESERVES										

DIVISION PRE-HONNEUR SENIOR

2éme JOURNEE PHASE ALLER DU : VENDREDI: 08.11.2024/

N°	CLUBS	PTS	J	G	N	P	BP	BC	GA	OBSERVATION
01	CSHM	06	02	02	00	00	07	02	+05	
02	CPSB	06	02	02	00	00	05	00	+05	
03	URBS	04	02	01	01	00	08	01	+07	
04	CBS	04	02	01	01	00	03	02	+01	
05	CRBTAZ	03	02	01	00	01	06	03	+03	
06	WRBMAZ	02	02	00	02	00	03	03	////	
07	JSA	02	02	00	02	00	03	03	///	
08	ASAM	00	02	00	00	02	03	06	-03	
09	WRBMESRA	00	02	01	00	01	03	03	////	
10	ELSBA	00	02	00	00	02	01	09	-08	-3PTS - 1MPPP – RESTE 3PTS A DEDUIRE
11	IROH	00	02	00	00	02	00	10	-10	-3PTS - 1MPPP
12	IRBSAF-SAF	00	02	00	00	02	00	06	-06	2MPPP / -9 points à deduire

SEANCE LEVEE A 16H00

LE PRESIDENT

Mr MESSAOUDENE TOUATI

LE SECRETAIRE

Mr BELKAIIOUS HICHAM

PROGRAMMATION

DIVISION HONNEUR

GROUPE.A. ET GROUPE.B.

+

DIVISION PRE-HONNEUR

PROGRAMMATION DIVISION HONNEUR (SENIORS)

GROUPE.A./

4ème JOURNEE DU SAMEDI : 23.NOVEMBRE.2024/

STADES	RENCONTRES	HORAIRES
SIRAT	IRBSIRAT / WAB	15H00
SOUR	ESB / GRBS	14H30
ACHAACHA	FCBA/CROS	15H00
OULED BOUGHALEM	CRBOB / NARE	15H00
SIDI LAKHDAR	IRBSL / UGSA	14H30

GROUPE.B./

4ème JOURNEE DU VENDREDI : 22.NOVEMBRE.2024/

STADES	RENCONTRES	HORAIRES
A DESIGNER	IRBHM / NRBAN	15H00
SAYADA (HUIS CLOS)	ASSO . WM	
BENSLIMANE	CSANS / CRK	
MANSOURAH	HRBM / CHS	
SIRAT	NRBS / ARBK	

PROGRAMMATION DIVISION PRE-HONNEUR (SENIORS)

4ème JOURNEE VENDREDI : 22.NOVEMBRE .2024/

STADES	RENCONTRES	HORAIRES
KHEIR EDDINE	IROH / JSA	15H00
SIDI ALI	CRBTAZ / URBS	
5 MARTYRS MOSTAGANEM	CSHM / WRBMESRA	
SOUR	CBS / CPSB	
<u>4ème JOURNEE SAMEDI : 23NOVEMBRE .2024/</u>		
5 MARTYRS MOSTAGANEM	ASAM / ELSBA	
MAZAGRAN	WRBMAZ / IRBSAF-SAF	

SOYEZ FAIR - PLAY

PROGRAMMATION JEUNES WILAYA

GROUPE "A"

5^{ème} JOURNEE DU VENDREDI: 22.NOVEMBRE.2024

STADES	RENCONTRES	HORAIRES		
		U.19	U.17	U.15
OULED BOUGHALEM	WAB / FCBA	09H00	11H00	14H00
SIDI ALI	CRBTAZ / UGSA	09H00	11H00	14H00

5^{ème} JOURNEE DU SAMEDI: 23.NOVEMBRE.2024

STADES	RENCONTRES	HORAIRES		
		U.19	U.17	U.15
OULED BOUGHALEM	CRBOB / ELSBA	09H00	11H00	12H30
SIDI LAKHDAR	IRBSL / JSOB	09H00	11H00	12H30

GROUPE "B"

5^{ème} JOURNEE DU VENDREDI: 22.NOVEMBRE.2024

STADES	RENCONTRES	HORAIRES		
		U.19	U.17	U.15
MANSOURAH	HRBM / GRBS	09H00	11H00	14H00
SOUR	CBS / ESB	09H00	11H00	14H00

5^{ème} JOURNEE DU SAMEDI: 23.NOVEMBRE.2024

STADES	RENCONTRES	HORAIRES		
		U.19	U.17	U.15
MANSOURAH	NARE / ARBK	09H00	11H00	12H30
BELHADRI	CPSB / JSA	09H00	11H00	12H30

SOYEZ FAIR – PLAY

GRUPE .C.

5ème JOURNEE DU VENDREDI: 22.NOVEMBRE.2024

STADES	RENCONTRES	HORAIRES		
		U.19	U.17	U.15
STIDIA	HCS / CROS	09H00	11H00	14H00
5 MARTYRS MOSTAGANEM	ASAM / WRBMAZAGRAN	09H00	11H00	14H00

5ème JOURNEE DU SAMEDI: 23.NOVEMBRE.2024

STADES	RENCONTRES	HORAIRES		
		U.19	U.17	U.15
SIRAT	NRBS / NRBAN	09H00	11H00	12H30
SAYADA (HUIS CLOS)	URBS / IRBHM	09H00	11H00	12H30

EXEMPTWRBMESRA

GRUPE .D.

5ème JOURNEE DU SAMEDI : 23.NOVEMBRE.2024.

STADES	RENCONTRES	HORAIRES		
		U.19	U.17	U.15
5 MARTYRS MOSTAGANEM	O.MOSTAG. / WMOSTAG	09H00	11H00	12H30
SAYADA (HUIS CLOS)	ASSO / CSHM	09H00	11H00	12H30
KHEIR EDDINE	IROH / CSANS	09H00	11H00	12H30

EXEMPT : CRK ET IRBSIRAT

SOYEZ FAIR - PLAY